



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

It's for Me!!!



Sommaire

Objectifs.....	5
Charte du Panathlonien.....	12
Charte des Devoirs des Parents dans le Sport	13
Charte des Droits de l'Enfant dans le Sport	14
Charte du Fair Play	15
Déclaration du Panathlon sur l'Éthique dans le secteur du Sport Juvénile.....	16
“Ethics and Governance in Sport: Are we committed to change?”.....	18
“La flamme olympique brûle-elle encore ?.....	20
“Intégrité en sport. Instruments, Développement, Structures”.....	21
“La primauté de l'éthique. Le sport aujourd'hui : ses défis et ses responsabilités....	23
Tâches internationales (chronologie).....	25

Panathlon International

Le Panathlon International est l'association de tous les Panathlon Clubs. Elle est non gouvernementale, sans but lucratif, confessionnellement et politiquement neutre, sans distinction de race ou de sexe.

Le Panathlon International est un Mouvement international pour la promotion et la diffusion de la culture et de l'éthique sportive officiellement reconnu par le CIO et qui se propose d'approfondir, diffuser et défendre les valeurs du sport en tant que moyen de formation et d'élévation de la personne et de solidarité entre les hommes et les peuples. Le terme "Panathlon" vient du grec, notamment de "PAN" qui signifie TOUS et "ATHLON" qui signifie SPORT, donc "tous les sports", tandis que la devise « Ludis iungit » signifie "unis par le sport".

Le premier club fut constitué à Venise le 12 juin 1951 et le Panathlon International fut fondé à Pavia en 1960 à l'initiative de plusieurs nations. En 1982 il fut reconnu officiellement par le Comité International Olympique.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le Panathlon International, directement ou par l'intermédiaire de ses clubs:

- œuvre pour la diffusion du sport s'inspirant de l'éthique, de la solidarité et du fair-play;
- assure la promotion d'études et de recherches sur les thèmes du sport et de ses relations avec la société;
- collabore avec les écoles, les universités et les autres institutions culturelles;
- s'engage afin que la possibilité d'une saine éducation sportive soit garantie à tous;
- apporte son soutien au Mouvement Olympique dans les actions de celui-ci conformes à ses buts;
- encourage et soutient, en tant qu'association de clubs de service, les activités en faveur des personnes présentant un handicap, les activités

de prévention de la toxicomanie et de récupération de ses victimes, les initiatives de solidarité envers les vétérans sportifs, ainsi que la promotion et la réalisation des programmes d'éducation à la non-violence et à la dissuasion de la pratique du dopage.

Actuellement, le Panathlon International, dont le siège social se trouve en Italie, à Rapallo (GE), est présent dans 24 nations représentant quatre continents, avec ses 288 clubs et environ 10 000 associés.

Le Panathlon International est dirigé par le Président International, un Conseil International et un Comité de Présidence, assistés par le Secrétariat Général.

Ses valeurs

Une société qui ne s'interroge pas ne peut que survivre à elle-même. Ce n'est pas la philosophie du Panathlon International. Né et resté une association non gouvernementale, de sportifs convaincus de l'importance du sport pour la promotion intégrale de la personne, à toutes les latitudes, et de sa fonction sociale dans la construction de la polis, il a inscrit dans ses statuts trois objectifs fondamentaux: culture, éthique et fair-play.

Le Panathlon réunit tous les Clubs et chaque Club doit rassembler, par cooptation, les forces vives des sports pratiqués dans la ville. Il est enracinement, action, réflexion et pragmatisme. Le Panathlon est riche des différences qui caractérisent les pays d'où proviennent ses Membres. International par son nom et par son essence, il permet la connaissance réciproque, la confrontation des cultures, l'affirmation des identités. Il veut être actuel et traditionaliste, dynamique dans la promotion des sports et de l'idéal sportif, mais aussi respectueux des coutumes, défenseur de l'originalité des peuples et de leurs traditions gestuelles, sportives et ludiques. Le Panathlon International souhaite unir la culture aux cultures. Conformément à l'origine grecque de son nom, le Panathlon unit l'ensemble des secteurs sportifs et des activités physiques. Les missions qu'il se donne peuvent se résumer en ces quelques mots: amitié et convivialité, dialogue, culture, service et solidarité.

1) Amitié et convivialité

car c'est dans l'amitié entre ses Membres, née de la convivialité des réunions entre Clubs, que le Panathlon puise les forces nécessaires afin de porter à terme ses ambitions statutaires.

2) Dialogue

car il entend le promouvoir à tous les niveaux de la société:

- entre les sports et les sportifs de chaque Club;
- entre les générations;
- entre les "responsables": dirigeants, entraîneurs, journalistes, médecins, kinésithérapeutes, etc.
- avec les personnes qui sont en dehors du sport: pouvoirs publics, supporters, éducateurs, parents, chefs d'entreprise.

3) Culture

car chaque sportif a sa propre façon de se comporter dans l'espace et dans le temps, de se confronter aux autres et à lui-même. Parce que le sport est esthétique, rythme, dynamique, harmonie, gestes et couleurs, instants fugaces, créations spontanées, accords parfaits à l'origine d'émotions, de sensations, de visions. Les sports sont aussi rigueur, solidarité, effort, ordre et discipline, éléments éducatifs,

philosophiques, culturels et de savoir-vivre. Tout cela doit être approfondi, illustré et divulgué.

4) Service et solidarité

Servir les autres et non pas se faire servir, en toutes circonstances, à toutes occasions, à tous les instants. Collaborer activement à toutes les initiatives sociales. Mais au-delà de ces visions idéalistes, les Sports collectifs, ainsi que la plupart des sports définis individuels, ont la nécessité de remédier à toute défaillance du partenaire, de favoriser le plus habile, celui qui est le mieux placé, tout comme d'apporter un soutien au plus faible. Éthique de vie, mais aussi garantie d'efficacité, prérogative des forts et des sains, le sport a toutes les caractéristiques du service et de la solidarité. Il est donc naturel que les Panathloniens se tournent vers les personnes qui sont en difficulté. Faire du sport, ou pratiquer un sport, est une façon de plus d'enrichir l'histoire d'une vie et, pour certains, une profession passionnante. Le sport est donc une activité qu'il faut continuer de promouvoir.

La tourmente dans laquelle il se trouve aujourd'hui constitue une opportunité réelle, pour les jeunes générations, de recréer les conditions d'un sport tout d'abord de participation, puis de résultat. Un sport jeune, motivé par le plaisir et par le progrès, qui se pratique dans un milieu sain d'adultes responsables. Le Panathlon doit jouer le rôle de garant des valeurs éthiques et culturelles du sport.



ORGANISATION

Les Panathloniens et les Clubs

Peuvent appartenir à un Panathlon Club les personnes majeures qui ont pratiqué ou qui pratiquent un sport, au niveau amateur ou compétition, ou une activité de direction, de promotion, ou culturelle, se distinguant par une carrière significative et par un comportement conforme aux finalités panathloniennes.

Les Districts

Aux fins de leur organisation, les Clubs, au moins deux, sont regroupés en un District national qui correspond au territoire d'une Nation dont ils prennent le nom.

Les Districts sont dirigés par un Président selon les normes réglementaires. Pour les Nations dans lesquelles n'est présent qu'un seul Club, ce Club peut être rattaché au District supranational ou à un District d'un Pays voisin régulièrement constitué et le Président du Club représente le Panathlon de ce Pays.

Les Zones

Une Zone correspond à une unité administrative existante qui comprend soit le territoire d'une Région, soit le territoire national d'un Pays fédéré ayant au moins 5 Clubs. Les Zones prennent le nom de leur Région ou du Pays fédéré.

Districts et Zones

- Districts Autriche
- Districts Belgique
- Districts Brésil
- Districts Chile
- Districts Equator
- Districts France
- Districts Italie:
 - » Zone 01 Veneto - Trentino Alto Adige/Südtirol
 - » Zone 02 Lombardia
 - » Zone 03 Piemonte - Valle d'Aosta
 - » Zone 04 Liguria
 - » Zone 05 Emilia Romagna - Marche
 - » Zone 06 Toscana
 - » Zone 07 Abruzzo - Molise
 - » Zone 08 Puglia - Calabria - Basilicata
 - » Zone 09 Sicilia
 - » Zone 10 Umbria
 - » Zone 11 Campania
 - » Zone 12 Friuli Venezia Giulia
 - » Zone 13 Sardegna
 - » Zone 14 Lazio
- Districts Mexique
- Districts Perù
- Districts Suisse avec le Club de Fürstentum Liechtenstein
- Districts Uruguay avec le Club de Asunción (Paraguay)
- Hors District

Actions permanentes

C'est en 1990, sur proposition de la Commission Culturelle, que le Panathlon International a entrepris sa première grande action permanente, devenue le "fil conducteur" des activités panathloniennes dans le monde entier: "la promotion de l'éducation sportive en tant qu'élément de la culture des jeunes".

Cette action vise entre autres à aider le Comité International Olympique à atteindre l'objectif, déclaré dans la Charte Olympique, d'éduquer les jeunes du monde entier, grâce au sport, à une meilleure compréhension réciproque et à l'amitié, afin de contribuer à la construction d'un monde meilleur.

Relations internationales

Le Panathlon International a été reconnu par le Comité International Olympique (CIO) et il fait partie du Comité international pour le fair-play (CIFP), de l'International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE) et de l'Association générale des fédérations internationales sportives (GAISF); il entretient des relations systématiques avec l'UE pour la Semaine européenne du sport (EWoS) et avec l'APES (Accord partiel élargi sur le sport), organisé par le Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec l'UNESCO et avec l'Association nationale des Comités Olympiques Européens (COE). Afin de construire des relations synergiques et continues avec les institutions européennes, le Panathlon International a ouvert la Représentation du PI auprès des institutions européennes à Bruxelles (www.panathlon-international-brussels.eu) et une autre représentation similaire à Lausanne (CH), chargée de poursuivre et d'intensifier les relations avec le CIO et les Fédérations



sportives internationales, ainsi qu'avec les établissements et les autres organisations qui œuvrent pour étudier et développer les différents aspects du sport dans la région de Lausanne.

Communication

La Revue Panathlon International est la publication officielle quadrimestrielle de l'association. Publiée en cinq langues (italien, anglais, français, allemand, espagnol), la revue aborde des sujets culturels, organisationnels et sportifs et documente l'activité des Clubs, des Districts et des Organes internationaux.

Le Panathlon International est présent sur les principaux réseaux sociaux mondiaux, notamment Facebook, Twitter et YouTube.

Le site Internet www.panathlon-international.org a été étudié dans les détails pour offrir une image internationale, actualisée et moderne du Panathlon International, ainsi que pour fournir une vision globale sur les activités panathloniennes réalisées à l'échelle mondiale.

“Flambeau d'Or - Panathlon International”

Cette prestigieuse distinction est décernée tous les quatre ans à des personnalités de renommée internationale qui se sont particulièrement distinguées dans les secteurs de la promotion du sport, de la culture sportive et de l'organisation de grands événements.

(Dans la rubrique “Flambeau d'Or” du site www.panathlon-international.org, on trouve le palmarès des lauréats)

Congrès:

Ils visent à promouvoir l'examen et la discussion de sujets et de thèmes culturels.

- 1990 Barcellona “Sport et/est éthique”
- 1992 Bologna “Sport et Aids”
- 1993 Ancona “Sport et alimentation”
- 1995 Avignone “L'enfant et le sport”
- 1997 Vienne “L'adolescent et son insertion social par le sport”
- 1999 Palerme “Sport, Ethique, Jeunes, la ligne d'ombre du dopage”
- 2001 Venise “Sport, Etiche, Culture”
- 2003 Bâle “Éducation et Sport”
- 2005 Parma “Bénévolat, Diversités culturelles et sport”
- 2007 Anvers “Ethique et Sport. Jeunes et Manages”
- 2010 Stresa, “La primauté de l'éthique. Le sport aujourd'hui : ses défis et ses responsabilités
- 2012 Siracusa “Intégrité en sport. Instruments, Développement, Structures”.
- 2014 Rapallo “La flamme olympique brûle-elle encore ?
- 2016 Anvers, “Ethics and Governance in Sport: Are we committed to change?.”

(Dans la rubrique “Publications” et “Documents” du site

www.panathlon-international.org, on trouve les actes et les Résolutions finales des Congrès)

Fondation Panathlon International Domenico Chiesa

La Fondation fut constituée en 1996 par volonté des héritiers de Domenico Chiesa, qui avait été l'un des fondateurs les plus convaincus du Panathlon.

La Fondation accorde périodiquement des prix à des œuvres artistiques inspirées du sport, ainsi que, de façon générale, à des initiatives et des publications culturelles visant les mêmes objectifs que le Panathlon.

La Fondation, en liaison avec le Panathlon International, organise et produit des compétitions d'art graphique à l'intention des écoles d'art et des lycées des 24 pays dans lesquels le Panathlon est présent.

En 2004 le Panathlon International décida de créer le "Prix Domenico Chiesa" qui est décerné, sur proposition des clubs et sur la base d'un règlement spécifique, à une ou à plusieurs personnalités panathloniennes ou non qui ont vécu l'esprit panathlonien.

En particulier, le Prix s'adresse aux personnes qui se sont engagées pour affirmer l'idéal sportif et qui ont contribué de façon exceptionnellement significative:

- à favoriser la compréhension et la promotion des valeurs du Panathlon et de la Fondation moyennant des instruments culturels liés au sport;

- pour les membres du Panathlon, à promouvoir l'amitié entre tous les panathloniens et ceux qui œuvrent dans le monde du sport, grâce aussi à l'assiduité et à la qualité de leur participation aux activités du Panathlon; pour les personnes extérieures à l'association, à promouvoir l'amitié entre toutes les composantes du monde du sport, en reconnaissant aux idéaux panathloniens une valeur primordiale dans la formation et l'éducation des jeunes;

- à la disponibilité au service, grâce à l'activité exercée au profit du Club ou à la générosité vers le Club ou le monde du sport.

La Fondation a son siège à Rapallo (Italie), où se trouve aussi le Secrétariat Général du Panathlon International

(Dans la rubrique "Fondation Chiesa" du site www.panathlon-international.org, on trouve le palmarès du Prix Domenico Chiesa)

Charte du Panathlonien

L'honneur d'être Panathlonien m'engage à :

- appliquer la devise Ludis Jungit et promouvoir l'idéal panathlonien;
- respecter les règles du Club dont je suis membre;
- donner le meilleur de moi-même à titre bénévole pour permettre à mon Club d'atteindre les buts qu'il se fixe;
- rechercher l'amitié de tous les Panathloniens et aider les nouveaux membres à s'intégrer rapidement à la vie du Club;
- agir pour que le sport considéré et vécu comme un des éléments de la culture des hommes et des peuples;
- agir en permanence et partout pour l'affirmation d'une éthique sportive basée sur le fair-play;
- agir pour qu'une saine éducation sportive soit donnée à la jeunesse de ma cité, de ma région, de mon pays;
- être exemplaire dans la manière dont je pratique le sport;
- rester digne, lorsque j'assiste à une compétition sportive;
- être un véritable ambassadeur du sport, élément de promotion de l'homme, et lutter contre tout ce qui le dégrade.

C'est par une participation assidue aux réunions et manifestations organisées par mon Club, comme en rendant visite à d'autres Clubs du Panathlon International, que je conforterai cet engagement.



Charte des devoirs des Parents dans le Sport

1. Le choix de la discipline sportive préférée appartient à mes enfants dans la totale autonomie et sans des conditionnements de ma part.
2. Mon devoir est de vérifier que l'activité sportive soit fonctionnelle à leur éducation et à leur croissance psychophysique, en harmonisant le temps du sport avec les engagements scolaires et avec une vie familiale tranquille.
3. J'éviterai à mes enfants jusqu'à l'âge de 14 ans, de lourdes activités compétitives, sauf des disciplines formatives en favorisant le sport ludique et récréatif.
4. Je les suivrai avec discrétion, avec leur consentement, si tout cela servira à les aider à avoir avec le sport une relation équilibrée.
5. Je ne demanderai rien aux entraîneurs de mes enfants, qui ne corresponde pas à leurs mérites et à leurs professionalités.
6. Je dirai à mes enfants que pour être de bons sportifs et pour se sentir heureux dans la vie il n'est pas nécessaire de devenir des champions.
7. Je leur rappellerai également que les défaites aident à grandir parce qu'elles sont nécessaires pour devenir plus sages.
8. Je leur montrerai les valeurs du Panathlon comme le principe éthique pour affronter une bonne expérience sportive.
9. À leur retour à la maison je ne demanderai pas s'ils ont gagné ou perdu mais s'ils se sentent meilleurs. Je ne demanderai pas combien de buts ils ont marqué ou ils ont subi, ou combien de records ils ont battu, mais s'ils se sont amusés.
10. Je voudrai me regarder dans leurs yeux tous les jours et trouver le sourire de ma jeunesse.



Charte des Droits de l'Enfant dans le Sport

Tous les enfants ont le droit de:

- faire du sport
- se divertir et s'amuser
- vivre dans un milieu sain
- être traités avec dignité
- être entraînés et éduqués par des personnes compétentes
- recevoir un entraînement adapté à leur âge, à leur rythme et à leurs capacités individuelles
- faire de la compétition avec des enfants de même niveau
- pratiquer un sport dans des conditions assurant leurs sécurité
- se reposer
- avoir la possibilité de devenir ou non des champions.

**Point 5 de la Déclaration du P. I. sur L'ethique dans le Secteur du Sport Juvénile
Gand, 24 septembre 2004**

**Copyright Charter: Service des loisirs de la Jeunesse (D.I.P.) - Genève
Copyright Declaration: Panathlon International**

Charte du Fair Play

Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à :

- Faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête.
- Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
- Respecter mes adversaires comme moi-même.
- Accepter les décisions des arbitres et juges sportifs, sachant que, comme moi, ils ont droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.
- Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits.
- Ne pas user d'artifices ni de tricheries pour obtenir le succès.
- Rester digne dans la victoire, comme dans la défaite.
- Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
- Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.
- Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

*Par cet engagement, je considère
que je suis un vrai sportif*

(Cosimo Altamura -
Ignazio Ayroldi
Istituto Comprensorio "Don
Cosmo Azzollini - Corrado
Giaquinto - Molfetta)

2ème Prix Peinture 2015



Déclaration du Panathlon

sur l'Éthique dans le secteur du Sport Juvénile

Cette Déclaration traduit notre engagement, pour aller au-delà de la discussion et fixer des règles claires de comportement dans la recherche de valeurs positives concernant le sport juvénile. Nous déclarons que:

1. Nous assurerons la promotion active des valeurs positives du sport juvénile avec le plus grand engagement et en présentant de bons programmes. Lors de l'entraînement et des compétitions, nous nous fixerons, proportionnellement, quatre objectifs : développement des compétences motrices (technique et tactique), style de compétition sûr et sain, concept de soi positif, bons rapports sociaux. En cela, nous serons attentifs aux exigences des jeunes. Nous pensons que faire des efforts pour exceller et gagner, en expérimentant à la fois succès et plaisir, défaite et frustration, sont des composantes du sport de compétition. Nous donnerons aux jeunes la possibilité de cultiver et d'intégrer (dans la structure, les règles et les limites du jeu) tout cela dans leurs performances et nous les aiderons à gérer leurs émotions.

Nous accorderons une attention particulière à la direction et à l'éducation des jeunes, en accord avec ces modèles, qui valorisent les principes éthiques et humains en général et le fair play dans le monde du sport en particulier. Nous ferons en sorte que les jeunes soient impliqués dans les décisions concernant leur sport.

2. Nous poursuivrons notre engagement afin d'éliminer toutes les formes de discrimination dans le secteur du sport juvénile. Cet engagement est conforme au principe éthique fondamental d'égalité, qui requiert la justice sociale et une distribution équitable des ressources. Les jeunes handicapés, mentaux et physiques, et les jeunes moins prédisposés auront la même possibilité de pratiquer une activité sportive et recevront les mêmes attentions que celles qui sont accordées aux jeunes plus sains, plus forts ou présentant de plus grandes capacités, sans discrimination de sexe, de race ou de culture.

3. Nous reconnaissons et sommes conscients du fait que le sport peut aussi produire des effets négatifs et que des mesures préventives et curatives sont nécessaires afin de protéger les jeunes. Nous améliorerons la santé psychologique et physique des jeunes à travers nos efforts pour prévenir les déviances, le dopage, l'abus et l'exploitation, et pour aider les jeunes à surmonter les effets négatifs possibles.

Sachant que l'importance du milieu social des jeunes et du climat motivationnel n'est pas considérée, nous développerons, adopterons et mettrons en œuvre un code de conduite établissant clairement les responsabilités de toutes les personnes qui gravitent autour du sport juvénile : organisations gouvernementales, dirigeants, parents, éducateurs, entraîneurs, managers, administrations, médecins, thérapeutes, diététiciens, psychologues, grands athlètes, jeunes. Nous recommandons vivement que ces personnes, organisées par niveaux appropriés et chargées de veiller au respect de ce code de conduite, soient dûment prises en considération. Nous encourageons

les systèmes de préparation et d'accréditation des entraîneurs et instructeurs.

4. Nous acceptons l'aide des sponsors et des médias mais nous pensons que cette aide doit être en accord avec les objectifs majeurs du sport juvénile. Nous n'acceptons le financement de la part des organisations et des sociétés que lorsque celui-ci n'est pas en conflit avec le processus pédagogique, avec la base éthique du sport et avec les objectifs majeurs du sport juvénile. Nous pensons que la fonction des médias ne doit pas être uniquement ré-active, par exemple en réfléchissant les problèmes de notre société, mais aussi être pro-active, c'est-à-dire stimulante, éducative et innovatrice.

5. Nous souscrivons formellement "La Charte des Droits de l'Enfant en Sport" adoptée par le Panathlon. Tous les enfants ont le droit de:

- **faire du sport**
- **se divertir et s'amuser**
- **vivre dans un milieu sain**
- **être traités avec dignité**
- **être entraînés et éduqués par des personnes compétentes**
- **recevoir un entraînement adapté à leur âge, à leur rythme et à leurs capacités individuelles**
- **faire de la compétition avec des enfants de même niveau**
- **pratiquer un sport dans des conditions assurant leurs sécurité**
- **se reposer**
- **avoir la possibilité de devenir ou non des champions.**

Tout cela sera possible quand les gouvernements, les fédérations, les agences, les sociétés sportives, ainsi que les industries, les médias, les managers, les chercheurs, les dirigeants, les entraîneurs, les parents et les jeunes eux-mêmes approuveront cette déclaration.

Gand, 24 septembre 2004



“Ethics and Governance in Sport: Are we committed to change?”

Résolutions- Anvers 2016

Ces Résolutions visent à renforcer la focalisation et l'engagement du P.I. vers l'amélioration de l'éthique et de la gouvernance dans le sport.

La Déclaration du Panathlon (Gand, 2004), ainsi que la Charte des droits de l'enfant dans le sport (Avignon, 1995), constituent la réponse du Panathlon aux préoccupations croissantes ressenties, à l'échelle mondiale, vis-à-vis de la pratique sportive, montrée sous un mauvais jour par les nombreux scandales largement médiatisés, outre que par l'absence d'intégrité, de transparence et de démocratie en termes de gouvernance, par le comportement malhonnête des gestionnaires du sport, par l'exploitation des enfants et par la pression excessive exercée par les parents et les entraîneurs sur ceux-ci.

Tout en reconnaissant le déficit moral évident du sport, le P.I. n'en a jamais sous-estimé les caractères positifs. Il a toujours considéré que, sur le plan de l'éthique, il faut aller au-delà de la simple définition des problèmes, au-delà des bonnes intentions et d'une ambition légitime de changer. Afin de rétablir la confiance dans le potentiel du sport et de mettre en œuvre des politiques et des bonnes

pratiques pouvant faire la différence autant pour le sport de masse que pour le sport d'élite, il faut des repères positifs et une perspective.

Résolutions et engagements

Au vu des réflexions sur le sport actuel présentées dans le livre 'Ethics and Governance in Sport: the future of sport imagined' et de la discussion développée à cet égard dans le cadre du 20ème Congrès,

le Panathlon International reconnaît que...

1. Dans le respect des normes en matière de droits de l'homme et des enfants, tous les acteurs concernés doivent agir pour sauvegarder ces droits. Les organes de gouvernance publics et privés devraient cependant fournir un cadre pour la réalisation de ces droits. La protection des adultes et des enfants dans le sport doit devenir un pilier de la bonne gouvernance.
2. L'absence d'une gestion transparente et professionnelle des clubs sportifs, la commercialisation démesurée (par exemple, la monopolisation des droits de diffusion, les sponsorings discutables) et l'exploitation inappropriée du sport par la politique (internationale) augmentent les

motifs qui poussent un groupe vaste et diversifié de personnes à commettre des actes de corruption active et passive et des fraudes sous forme, par exemple, de dopage organisé, de trucage des matchs ou de trafic d'enfants.

3. Il revient à chaque individu/organisation/autorité, y compris le secteur du sport, dans sa sphère de compétence et d'influence respective, de favoriser l'intégration de ceux qui ne peuvent pas accéder facilement au sport, ainsi que d'offrir au sport plus de chances de concrétiser ses avantages sociétaux généraux et un développement personnel positif. Le sport doit notamment prendre en compte la vulnérabilité des réfugiés et des migrants.

4. Nous reconnaissons que le sport est bien plus qu'un simple moyen pour atteindre d'autres résultats et objectifs et qu'il a des valeurs intrinsèques qui doivent être préservées.

Le Panathlon International s'engage donc à...

1. promouvoir les principes fondamentaux de l'Olympisme;

2. (dans le domaine de la gouvernance) contribuer à promouvoir et à développer des stratégies nationales et internationales (modèles de viabilité) visant à améliorer la gouvernance, la transparence, l'intégrité et la responsabilité sociale des entreprises. Il s'engage également à nouer des partenariats avec des organisations qui poursuivent des objectifs cohérents avec les nôtres;

3. (dans le domaine de la sensibilisation du public) développer et soutenir des campagnes de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir les bonnes pratiques, l'éthique et la gouvernance;

4. (dans le domaine de l'éducation) aider à développer des programmes nationaux et internationaux de formation et d'éducation destinés aux principaux acteurs du sport (c'est-à-dire entraîneurs, parents et gestionnaires);

5 (dans le domaine du sport et de la coopération) contribuer au développement de politiques et de programmes sportifs axés sur la construction de ponts et de liens pouvant renforcer l'intégration, l'inclusion et le bien-être mental, physique et social parmi les individus et les groupes;

6. (dans le domaine du sport et de l'activité physique) promouvoir ces résolutions dans le contexte du sport d'élite, du sport organisé et de l'activité physique;

7. (dans le domaine du P.I.) favoriser la mise en œuvre de ces résolutions à travers le réseau de ses clubs et de ses membres, ainsi qu'au moyen d'ententes et de partenariats avec d'autres organisations qui suivent une approche similaire. En outre, le P.I. s'engagera à promouvoir des projets internes/des conférences dans le but d'améliorer son efficacité et de fournir un modèle de transparence.

Remarques finales

Pour que ces objectifs ambitieux se réalisent, il faut élaborer un plan stratégique qui définit et clarifie les rôles principaux et les tâches afférentes. La Commission Culture pourra jouer un rôle fondamental à l'intérieur de ce plan stratégique, grâce à l'engagement de TOUS les Panathlon Clubs.

La flamme olympique brûle-elle encore ?

Résolutions - Rapallo 2014

Le titre suggère que le Mouvement olympique, le CIO et les CNO, qui en sont ses principaux représentants, ainsi que les Jeux olympiques, qui en sont l'événement le plus représentatif, bien qu'ils aient une image remarquablement positive, un public passionné et une audience mondiale exceptionnelle, connaissent aussi des aspects négatifs.

Le Sport a des effets positifs, tels que l'éducation, la santé et le bien-être, mais peut aussi entraîner des effets indésirables tels que la violation de droits, des malheurs et des souffrances. Ce côté sombre et malheureux du sport est en contradiction avec les idéaux admirables proclamés par le CIO.

Position du Panathlon International sur cette question

Révéler le déficit moral du sport est un exercice délicat et nécessite une approche nuancée. Le Panathlon International estime que le rôle du CIO et du Mouvement olympique devrait être de promouvoir, avec plus de force, les potentiels du sport et des valeurs olympiques, mais aussi de mettre en garde contre les aspects néfastes possibles et prendre les mesures appropriées pour les éviter ou pour les minimiser. La mise en œuvre des potentialités sociales, politiques

et morales du sport renforcerait sa crédibilité.

Recommandations du Panathlon International

1. Développer des stratégies spécifiques afin d'identifier dans le sport les éléments qui génèrent des effets positifs.
2. Démontrer le leadership des organisations sportives mondiale avec le CIO en vue d'une meilleure responsabilité, collaboration et solidarité.
3. Sauvegarder la nature éthique du sport de façon plus ferme dans le contexte du sport moderne.
4. Développer de manière plus concrète les efforts et les stratégies à tous les niveaux du sport.
5. Aller au-delà de la simple approbation des valeurs éthiques et les mettre en pratique.



Intégrité en sport

Instruments, Développement, Structures

Résolutions - Siracusa 2012

La Déclaration du Panathlon, qui comprend la 'Charte des droits de l'enfant dans le sport', a été la première réponse du P.I. à l'irritation et à la préoccupation croissantes, au niveau mondial, vis-à-vis de la pratique sportive actuelle, mise sous un mauvais jour par de nombreux épisodes qui ont fait grand bruit, comme le scandale des matches truqués et des paris en football, les abus à l'égard des mineurs, le trafic d'enfants, le travail des mineurs et la corruption de dirigeants sportifs. Le P.I. estime que ces aberrations ont pour effet de faire perdre au public la conviction que des valeurs positives prévalent dans le sport, ce qui finit par consolider une attitude cynique généralisée. Considérant que les limites de l'acceptabilité ont été violées, le P.I. affirme ne plus vouloir donner l'impression, en gardant le silence, d'approuver, de tolérer ou de rester indifférent face à de telles aberrations.

La "Déclaration du Panathlon sur l'éthique et le sport de jeunesse" constitue en effet la définition concrète que le PI a du concept d'éthique en sport. En particulier, au point 2 de la Déclaration, nous citons la nécessité d'éliminer toute forme de discrimination en sport, en évoquant la situation encore difficile

des jeunes handicapés. L'adoption de la Déclaration par de nombreuses organisations dans le monde entier confirme que ses contenus sont amplement partagés.

Cependant, pour combler le déficit moral qui afflige le sport, il faut bien plus qu'une déclaration et quelques bonnes intentions. Il faut une stratégie de mise en œuvre. 'Que faut-il faire pour avoir la certitude que la Déclaration parviendra à dépasser la phase des ambitions bénévoles pour favoriser de véritables politiques qui feront la différence au niveau de base'?

1. - Le P.I. devrait encourager et diffuser davantage des initiatives locales et des bonnes pratiques dans le cadre de son observatoire (organisation de bas en haut).

Les personnalités clé, les villes, les organisations sportives locales peuvent programmer et mettre en œuvre ces initiatives et prouver dans les faits qu'il est réellement possible d'affronter les violations de l'intégrité et les dilemmes du sport moderne. Nous parviendrons ainsi à imposer un tournant définitif et à atteindre un point de non-retour, où chacun pourra penser: "Je suis moi aussi responsable".

2.- Le P.I. devrait poursuivre l'intégration systématique d'une

gestion globale de l'intégrité dans la logique et dans la pratique des principaux protagonistes du secteur sportif (organisation de haut en bas).

Pour combler le déficit de mise en œuvre de notre Déclaration, l'encouragement d'une logique d'"approche gestionnelle" systématique devrait comporter une réponse politique plus efficace, qui tienne compte des complexités majeures du contexte sportif sur le plan organisationnel et gestionnel.

3. – La gestion de l'intégrité devrait comprendre des instruments de support, en plus des instruments de contrôle et de sanction; elle devrait reposer sur trois piliers:

- » Instruments pratiques tels que codes de comportement, système d'accréditation des entraîneurs et des bénévoles.
- » Des structures pour garantir que le travail sera vraiment effectué.
- » 3. Une road map pour introduire progressivement les instruments.
- » La gestion de l'intégrité devrait incorporer globalement ces trois composantes.

4. – Malheureusement, nous avons l'impression de ne pas pouvoir compter sur le fait que les organisations sportives soient elles-mêmes capables de mettre en marche un processus de gestion de l'intégrité, car elles proviennent d'une histoire de résistance, voire même de fermeture vis-à-vis des tentatives de changement.

5.- Nous recommandons par conséquent de faire appel aux autorités nationales et internationales

telles qu'UE, UNESCO, ONU, pour promouvoir et pour parvenir à mettre en œuvre plusieurs changements nécessaires dans le monde des organisations sportives, par le biais d'interventions législatives également.

6. – A long terme, le P.I. devrait faire le nécessaire pour parvenir à une reconceptualisation plus fondamentale du sport moderne, dans l'esprit de la Déclaration du Panathlon, en particulier dans le rapport entre sport, culture et économie.

Cette possibilité, ou la simple décision de procéder à une reconceptualisation du sport moderne, part de la certitude que ni les éventuelles améliorations au niveau local ou à petite échelle ni la gestion de l'intégrité, A ELLES SEULES, ne pourraient aboutir à une VERITABLE reconceptualisation du sport au XXle siècle. Cette perspective devrait toutefois nous permettre de considérer le sport dans une optique sociétaria plus vaste: "Pourquoi les sports ont-ils une importance morale? Quel pourrait et quel devrait être le rôle du sport dans la société actuelle?."

A cet égard, le Panathlon International pourrait jouer un rôle de pionnier dans la tentative de guider cette tendance.

7.- Le P.I. devrait

a) favoriser ultérieurement l'adoption d'initiatives locales "de bas en haut" auprès des Clubs;

b) se montrer plus ambitieux au niveau national et international et intensifier considérablement ses actions à ces niveaux.

La primauté de l'éthique

le sport aujourd'hui : ses défis et ses responsabilités

Résolutions - Stresa 2010

Après avoir écouté et discuté les exposés présentés, les Clubs du P.I. reconnaissent la nécessité de mettre en place un Observatoire de l'éthique dans le sport.

Dans le but de poursuivre les objectifs définis par le Congrès d'Anvers, le P.I. invite tous ses organismes à diffuser les bonnes pratiques existantes ainsi que les recherches et les normes des différents pays, pour atteindre un niveau plus élevé d'éthique du sport. En particulier, le Panathlon International: Recommande des directives générales pour formuler une politique concernant la gestion de l'éthique. L'implémentation de cette politique est du ressort de tous les acteurs (parents, dirigeants, entraîneurs, etc.) dans les organisations sportives.

1. Recommande que la politique concernant la gestion de l'éthique inclue la promotion de valeurs positives et la préservation de l'intégrité du sport ainsi que l'intégrité de tous ses acteurs.

2. Estime que la « Charte des droits de l'enfant dans le sport » et sa « Déclaration sur l'Éthique du sport de jeunesse » représentent un bon point de départ pour la mise en œuvre de politiques éthiques dans les organisations sportives. Le défi principal pour le P.I. est d'assurer que ses politiques soient implémentées de manière efficace.

3. Recommande de consacrer une attention particulière à d'autres



stratégies de soutien pour une réflexion critique permettant de faire face aux questions éthiques qui se présentent souvent dans le sport. Il recommande également l'implémentation d'un code de conduite.

4. Souligne l'importance de modifier les croyances et les comportements sceptiques et défensifs concernant la politique pour la gestion de l'éthique.

5. Est en train de réaliser un Observatoire (Dépositaire) des bonnes pratiques éthiques dans le sport dont le but est de vérifier leur mise en place.

6. Cherche à établir des partenariats avec d'autres associations académiques partageant le respect des bonnes pratiques éthiques.

7. Demande au monde du sport plus d'autoréflexion et plus d'autocritique.

8. Propose, enfin, que les développements futurs du sport se concentrent sur l'éducation des jeunes et sur les responsabilités éthiques des organisations sportives.



Charges Internationales (chronologie)

PRÉSIDENTS INTERNATIONAUX

1951 - 1955	Mario Viali	(P. Club Venezia)
1955 - 1957	Fernando Pozzani	(P. Club Milano)
1957 - 1968	Aldo Mairano	(P. Club Genova)
1968 - 1972	Saverio Giuliani	(P. Club Milano)
1972 - 1976	Demetrio Balestra	(P. Club Lugano)
1976 - 1977	Sisto Favre	(P. Club Roma)
1977 - 1988	Paolo Cappabianca	(P. Club Napoli)
1988 - 1996	Antonio Spallino	(P. Club Como)
1996 - 2004	Vittorio Adorni	(P. Club Parma)
2004 - 2012	Enrico Prandi	(P. Club Reggio Emilia)
2012 - 2016	Giacomo Santini	(P. Club Trento)
2016 - 2020	Pierre Zappelli	(P. Club Losanna)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

1951 - 1955	Domenico Chiesa	(P. Club Venezia)
1955 - 1956	Aldo Missaglia	(P. Club Milano)
1957 - 1983	Angelo Galletto Valladares	(P. Club Genova)
1984 - 1992	Giorgio Bazzali	(P. Club Chiavari)
1992 - 1997	Roberto Peretti	(P. Club Genova)
1997 - 1998	Fiorenzo Chieppi	(P. Club Pavia)
1998 - 2005	Siropietro Quaroni	(P. Club Pavia)
2005 - 2012	Sergio Allegrini	(P. Club La Malpensa)
2012 - 2016	Leo Bozzo	(P. Club Rapallo)
2016 - 2020	Simona Callo	

MEMBRES HONORAIRES

Antonio Spallino	†
Henrique Nicolini	†
Jean Presset	†

COMMISSION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

1980	Président : Sisto Favre
1995	Président: Jean Passet
2006	Président: Antonio Spallino
2008	Président: Maurizio Monego
2012 - 2016	Président: Vic De Donder
2016 - 2020	Président: Elaine Cook

(la première Commission a été instituée à Milan le 4 octobre 1980)

Copyright 2017 Panathlon International
La reproduction est interdite par quelque moyen que ce soit, même partielle,
sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Impression terminée en septembre 2017



Via Aurelia Ponente, 1
16035 Rapallo (Ge) - Italy
Ph. 0039 0185 65296
info@panathlon-international.org
www.panathlon-international.org